



CHARTRE

Alliance Belge pour une Huile de Palme Durable

L'Alliance Belge pour une Huile de Palme Durable veut continuer à contribuer d'une manière significative à la promotion et l'utilisation de l'huile de palme durable, là où ce n'est pas encore le cas. Les membres de l'Alliance s'engagent à transformer le marché belge en un marché d'huile de palme durable.

L'Alliance soutient la Roundtable for Sustainable Palmoil (RSPO) et base son engagement sur les standards de la table de groupement d'intérêts. En outre, l'Alliance reconnaît la qualité d'autres systèmes de certification, comme par exemple ISCC Plus et Rainforest Alliance et d'autres initiatives comme le Palm Oil Innovation Group.

Les membres de l'Alliance belge s'engagent à veiller à ce que, d'ici 2020, toutes les denrées alimentaires contenant de l'huile de palme et destinées en final au marché belge, ne contiennent uniquement de l'huile de palme durable. Une première étape consiste pour les membres, à n'utiliser pour ces produits que de l'huile de palme certifiée RSPO sur le marché belge, d'ici fin 2015.

Pour l'Alliance belge, l'huile de palme durable signifie :

- Une huile de palme **certifiée**, selon RSPO, de manière indépendante et rigoureuse ;
- Une huile de palme **d'origine connue** et par conséquent une huile traçable¹ ;
- Une huile qui **ne contribue pas à la déforestation** et qui préserve :
 - les forêts à haute valeur de conservation (High Conservation Values, HCVs) ;
 - les zones à haute valeur de carbone (High Carbon Stock Areas, HCS)² ;
 - les tourbières, quelle que soit leur profondeur ;
- Une huile qui **réduit les émissions de gaz à effet de serre** par l'adoption de bonnes Pratiques (voir les 'Best Practices' RSPO) ;
- Une huile qui **respecte les droits des travailleurs** et des populations et communautés locales, et qui applique le principe du consentement libre, informé et préalable des communautés ;
- Une huile qui favorise **le développement des petits producteurs indépendants** en les impliquant dans les chaînes d'approvisionnement.

¹ Nous orientons nos efforts pour une traçabilité jusqu'au niveau de la plantation. Quand ce n'est pas atteignable dans la pratique, la traçabilité s'effectue au moins au niveau des moulins et une analyse de risque est alors réalisée. S'il ressort de l'analyse de risque qu'il ait une grande probabilité que les fruits du moulin qui y sont transformés ne sont pas produits d'une façon durable, il est alors nécessaire de poursuivre l'analyse/la traçabilité jusqu'au niveau de plantation afin de pouvoir prendre des mesures d'amélioration où c'est possible.

² Les forêts constituant les « High Carbon Stock » (HCS) comprennent les forêts primaires, les forêts de grande, moyenne ou faible densité et les forêts régénérées. « Golden Agri-Resources » et SMART ont développé, avec la collaboration de Greenpeace et TFT, un cadre qui permet d'identifier les forêts « HCS ». Ce cadre a été testé, plus amplement développé et standardisé sous la supervision du « HCS Steering Group ». D'autres définitions peuvent être acceptées étant donné qu'elles sont scientifiquement correctes et reconnues par des acteurs indépendants. L'Alliance Belge cherche à harmoniser la définition de « High Carbon Stock » (HCS) qui est reconnue par le RSPO.



Les entreprises alimentaires, membres de l'Alliance Belge pour une Huile de Palme Durable, s'engagent d'ici à 2020, à appliquer les critères définis ci-dessus sur l'huile de palme qu'elles utilisent pour leurs produits destinés au marché belge. De plus, elles s'engagent à rédiger et à rendre public un programme d'action propre à chacune ou à entreprendre, des actions dans un délai clair et des étapes concrètes, afin d'atteindre réellement, d'ici 2020, l'objectif pour une huile de palme durable. Elles publieront des plans d'actions et régulièrement des rapports transparents concernant la mise en œuvre. Les fédérations, membres de l'Alliance belge, doivent pour leur part motiver leurs membres, les sensibiliser et les informer afin d'atteindre les objectifs mentionnés ci-dessus.

Une transformation sérieuse vers une huile de palme durable exige une approche intégrale, pour laquelle toutes les parties, notamment les producteurs, les raffineries, les ONG, les autorités publiques, les utilisateurs industriels, les distributeurs et les utilisateurs finaux sont invités à travailler ensemble et à trouver des solutions aux obstacles éventuels pour l'atteinte des objectifs.

Les membres de l'Alliance belge pour une huile de palme durable appellent leurs sous-traitants à publier une politique qui lutte contre la déforestation, le développement de tourbières et les conflits sociaux dans leurs chaînes d'approvisionnement. De plus, ils militeront au sein de RSPO pour un renforcement des Principes et Critères. Les membres de l'Alliance Belge informeront aussi tous leurs clients (internationaux) sur l'huile de palme durable et la promouvoir de façon active.

L'Alliance Belge pour une Huile de Palme Durable s'engage à entreprendre différentes activités afin de faciliter la transition vers une huile de palme durable. Elle doit rassembler les différents maillons de la chaîne au-delà des membres de l'Alliance de telle sorte que les objectifs pour l'huile de palme durable d'ici 2020 soient atteints grâce à l'échange d'expertise et le développement de connaissance.

Une attention toute particulière doit être donnée aux communautés de petits producteurs, qui dépendent de la culture du palmier à huile. L'Alliance Belge pour une Huile de Palme Durable s'engage à inciter les fournisseurs d'huile de palme à continuer à soutenir les petits producteurs et à les soutenir dans l'application des méthodes de production durables.

Ils prennent de préférence ensemble des initiatives comparables dans d'autres pays européens. Une harmonisation européenne des initiatives pour une huile de palme durable crée la demande de marché nécessaire pour faciliter la transition vers une huile de palme durable et traçable en 2020.

Tous les membres de l'Alliance Belge pour une Huile de Palme Durable s'engagent pleinement à atteindre les objectifs de cette charte.

Signature, Président de l'Alliance belge